



secretariat.federation@ufap.fr

# Après les Narco, La priorité du Ministre doit être LA LUTTE CONTRE LA SURPOPULATION PÉNALE

Pantin, le 7 mars 2025

La surpopulation, au fil des mois qui s'écoulent, ne cesse de battre des records. Nos prisons débordent et les détenus s'y entassent. Au 1<sup>er</sup> février, **81 599 détenus pour 62 385 places, soit 19 214 détenus de trop**. D'un côté, on nous dit que c'est une question de sécurité et de protection de la société, que les délinquants et les criminels doivent être enfermés. D'un autre, les défenseurs de la population pénale opposent les droits des détenus et les conditions de détention à une prétendue « paranoïa sécuritaire » ...

## ET AU MILIEU DES MORALISATEURS, LES PERSONNELS PENITENTIAIRES CROULENT ET COULENT !

La surpopulation génère une multitude de difficultés pour l'ensemble des personnels qu'ils assurent des missions de garde, d'insertion/probation, ou des missions supports, personnels techniques et administratifs.

Elle crée assurément un environnement de travail anxiogène. Face à un nombre de détenus qui dépasse les capacités d'accueil, le personnel se retrouve débordé et mis sous pression. Cette surcharge de travail entraîne une fatigue physique et mentale, aggravée par des HS qui s'accumulent, non payées dans leur globalité ou disparaissant au gré de l'écrêtage !

## UNE DEGRADATION DE NOS CONDITIONS DE SÉCURITÉ...

Dans des cellules surencombrées, surpeuplées et insalubres, les incidents violents entre détenus ou envers le personnel se démultiplient. Les agents pénitentiaires sont exposés à une violence quotidienne accrue et la société s'expose à un risque de récurrence qui augmente. L'administration, elle, prétend soutenir ses personnels alors qu'ils sont lâchés, épiés, à la recherche de fautes pour justifier les difficultés rencontrées...

## L'IMPACT DU SOUS-EFFECTIF EN PERSONNEL DÉMULTIPLIÉ...

La population carcérale augmente et la ressource humaine diminue. **L'UFAP UNSa Justice alerte, les personnels pénitentiaires sont à bout**. Plus de 3000 postes de personnels de surveillance sont vacants, près de 500 chez les CPIP. Au total, ce sont environ 4000 personnels manquants rien que pour combler l'ensemble des postes non couverts, sans omettre l'absence d'Organigramme de Référence pour une bonne partie des PA, biaisant un peu plus ce chiffre...

**Monsieur le ministre de la Justice, le second combat de votre mandature doit être la lutte contre cette surpopulation pénale endémique afin que les personnels que vous défendez aient des conditions de travail acceptables. Les personnels bloquent leur établissement, dénonçant ces conditions de travail indignes et cette violence, loin de toute déontologie : Lyon-Corbas, Perpignan, Aix-Luynes, etc... Quels seront les prochains ?**

## Un changement radical de cap dans la prise en charge de la population pénale et des probationnaires...

Ce changement s'impose pour le bien-être des agents, leur santé, leur intégrité et la bonne réalisation de leurs missions mais aussi pour assurer une Justice ferme, juste, humaine et efficace pour la société.

## L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !

Le Secrétaire Général, Emmanuel CHAMBAUD